

Ablon-sur-Seine, mardi 12 mai 2020

Objet : reprise progressive de l'école à Ablon-sur-Seine

**Inspection de
L'éducation
nationale 1^{er} degré
Villeneuve-le-Roi**

Affaire suivie par :
M. Luc GAINARD

Téléphone bureau :
01 45 17 61 10

Mobile :
06 18 30 27 76

Mél. :
luc.gainard@ac-creteil.fr

**Mairie d'Ablon sur
Seine
Direction générale
des services**

Affaire suivie par :
Georges de Sousa

Téléphone :
01 49 61 33 33

Mél. : enfance@ville-ablonsurSeine.fr

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Le Président de la République a annoncé la réouverture des écoles et les modalités d'accueil des élèves dans le respect du protocole sanitaire validé par le Ministère de la Santé.

Très attachés à l'école de la République, tous les acteurs éducatifs auraient aimé que l'ensemble des enfants puissent retourner en classe. Mais, à la lecture de ce protocole, la Ville et l'Education nationale, ne sont pas en capacité de rouvrir toutes les salles de classes.

Toutefois, le lundi 18 mai 2020, certaines classes seront rouvertes sur les 3 écoles, quatre jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- 3 classes à l'élémentaire Pasteur B,
- 2 classes à la maternelle Curie
- 1 classe à la maternelle Saint-Exupéry

L'accueil des enfants sera organisé en priorité pour 1) les enfants des professionnels indispensables au bon fonctionnement de la Nation, 2) les enfants identifiés par l'Éducation nationale comme fragiles d'un point de vue socio-éducatif 3) les enfants dont les deux parents ou familles monoparentales travaillent à l'extérieur de leur domicile.

Les groupes d'enfants seront de niveaux multiples et l'enseignement assuré par une équipe, ce qui signifie que chaque enfant concerné n'aura pas nécessairement son professeur. En revanche, les enfants resteront dans le même groupe pour toutes les activités. Les directions des écoles prennent contact directement avec les familles.

Le 18 mai, la Ville met en place un accueil de loisirs du lundi au vendredi par groupe constitué des mêmes enfants sur 5 jours. En revanche, les accueils du matin, du soir ne pourront être assurés. Le protocole strict conduit à réduire considérablement les effectifs à 46 enfants au maximum à l'Espace des Enfants.

Durant la première semaine, les familles fourniront un repas de type pique-nique puis la Ville reprendra la production habituelle de repas dès le lundi 25 mai.

Les parents des élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants à l'école. Ils s'engagent à prendre la température de leur enfant au départ de leur domicile. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8° ou plus), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école ou au centre de loisirs.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre parfaite considération.

Luc GAINARD,
IEN 1er degré de la
Circonscription d'Orly



Éric GRILLON
Maire d'Ablon sur-Seine

